#### SERVICES SOCIAUX ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES - MARCHÉS PUBLICS

Directive : 2014/24/UE Avis de marché

### **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses: Ville d'Enghien-les-Bains, 57 rue du Général de Gaulle, F - 95880 Enghien-les-bains,

courriel: Marchepublic@enghien95.fr

Code NUTS : FR108
Adresse(s) internet :

Adresse principale : <a href="http://www.ville-enghienlesbains.fr/">http://www.ville-enghienlesbains.fr/</a> Adresse du profil d'acheteur : <a href="https://www.maximilien.fr">https://www.maximilien.fr</a>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication:

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.maximilien.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=798052&orgAcronyme=m1i

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

**SECTION II: OBJET** 

### II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé: Organisation de séjours pour les enfants et jeunes de la ville d'Enghien-les-Bains

Numéro de référence : 9521089ST21017 II.1.2) Code CPV principal : 55242000 II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Chaque année, la Ville organise divers séjours en direction des enfants et jeunes de

la commune : - en dehors des vacances scolaires de la zone C en direction des classes de CM2 de l'école

Ormesson I et II (lot n°1) - pendant les vacances scolaires de la zone C (lots n° 2 à 4)

II.1.5) Valeur totale estimée

### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

### II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Organisation de classes de découverte en France métropolitaine en direction des classes de CM2 de l'école Ormesson

Lot n°:1

# II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

55243000

55242000

#### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS: FR

II.2.4) Description des prestations : en dehors des vacances scolaires de la zone C en direction des classes de CM2 de l?école Ormesson I et II

#### II.2.5) Critères d'attribution :

### II.2.6) Valeur estimée

### II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois: 48

# II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Il peut être renouvelé par reconduction expresse par périodes

successives de 1 an, à la date anniversaire du marché, sans toutefois excéder 4 ans.

Le représentant légal de la collectivité prend par écrit la décision de reconduire l'accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire de l'accord-cadre est tenu d'accepter la décision qui lui est notifiée.

### II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**: Organisation de séjours en France métropolitaine et/ou à l'étranger avec encadrement à destination d?enfants âgés de 6 à 11 ans

Lot n°:2

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

55243000 55242000

#### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS: FR

II.2.4) Description des prestations : Pendant les vacances scolaires de la zone C

### II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois: 48

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires** : Il peut être renouvelé par reconduction expresse par périodes successives de 1 an, à la date anniversaire du marché, sans toutefois excéder 4 ans.

Le représentant légal de la collectivité prend par écrit la décision de reconduire l?accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire de l?accord-cadre est tenu d'accepter la décision qui lui est notifiée.

#### II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**: Organisation de séjours en France métropolitaine et/ou à l?étranger avec encadrement à destination de jeunes âgées de 11 à 17 ans

Lot n°:3

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

55242000

55243000

#### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS: FR

II.2.4) Description des prestations : pendant les vacances scolaires de la zone C

### II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois: 48

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires** : Il peut être renouvelé par reconduction expresse par périodes successives de 1 an, à la date anniversaire du marché, sans toutefois excéder 4 ans.

Le représentant légal de la collectivité prend par écrit la décision de reconduire l?accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire de l?accord-cadre est tenu d'accepter la décision qui lui est notifiée.

#### II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**: Organisation de séjours en France métropolitaine et/ou à l'étranger avec encadrement à destination de jeunes âgées de 15 à 17 ans

Lot n°:4

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

55242000

#### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS: FR

II.2.4) Description des prestations : pendant les vacances scolaires de la zone C

### II.2.5) Critères d'attribution :

II.2.6) Valeur estimée

# II.2.7) Durée du contrat ou de l'accord-cadre :

Durée en mois: 48

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires** : Il peut être renouvelé par reconduction expresse par périodes successives de 1 an, à la date anniversaire du marché, sans toutefois excéder 4 ans.

Le représentant légal de la collectivité prend par écrit la décision de reconduire l?accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire de l?accord-cadre est tenu d'accepter la décision qui lui est notifiée.

### SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

## III.1) Conditions de participation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

#### **SECTION IV: PROCEDURE**

#### **IV.1) Description**

IV.1.1) Forme de la procédure : Ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre .

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 08/11/2021 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

### **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

#### VI.2) Informations sur les échanges électroniques

#### VI.3) Informations complémentaires :

Le marché est passé selon une procédure adaptée (Code de la Commande publique articles L.1111-1, L.1111-4, L.2113-10, L.2123-1 2° et L.2131-1 et R.2121-1 et suivants, R.2123-1 3° et suivants, R.2131-12, R.2162-1 et suivants et R.2162-13; et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques en son article I 7°).

L'accord-cadre est mono-attributaire. Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées. Elles ne peuvent pas porter sur l'objet des lots, les effectifs maximum, les thèmes et destinations et le contenu des simulations de commande. La réponse à la solution de base n'est pas obligatoire. La consultation est lancée sans variante à l'initiative de l'acheteur.

Aucun cautionnement n'est exigé. Les sommes dues en exécution de l'accord-cadre seront payées dans un délai maximum de 30 jours. Le contenu des plis et les critères de jugement des offres sont indiqués dans le dossier de consultation.

# VI.4) Procédures de recours

# VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy-pontoise cedex, Tél: +33 130173400, courriel: <a href="mailto:Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr">Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr</a>, Fax: +33 130173459, adresse internet: <a href="mailto:http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/">http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/</a>

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction de recours

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy pontoise cedex, Tél: +33

130173400, courriel: Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax: +33 130173459, adresse internet: http://cergy-

pontoise.tribunal-administratif.fr/

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 12 octobre 2021